

Mobilisation nationale AESH 6 février à Privas

Suite à l'appel à une mobilisation nationale intersyndicale des AESH le mercredi 6 février, le SNUipp-FSU 07 a organisé une assemblée générale à Privas, suivie d'une audience à l'Inspection académique avec M. Gros, Inspecteur académique, M. Lolagnier, Secrétaire Général des Services et M. Milhaud, Inspecteur adjoint.

Les revendications exprimées par l'intersyndicale portaient sur :

- une revalorisation immédiate des salaires ;
- le versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- la création d'un véritable statut pour les AESH ;
- des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail

En assemblée générale, il a été décidé de présenter lors de l'audience avec l'Inspecteur d'académie qui s'est tenue à 18h30, les revendications nationales en insistant particulièrement sur trois points : la **revalorisation du statut et des salaires**, le droit de travailler à **temps complet** et le besoin de **formation**, et d'évoquer également les problèmes posés localement cette année par **l'affectation des AESH** par établissement et non par élève.

Revalorisation du statut et des salaires

MM Gros, Lolagnier et Milhaud ont entendu nos demandes de revalorisation des salaires et du statut.

Travail à temps complet

Le ministère a annoncé une possibilité de contrats à temps plein en complétant les heures avec un travail pour les mairies. Nous avons demandé une prise de position sur l'éventualité que ces heures « mairies » correspondent à des tâches d'entretien, de cantine et de garderie, comme c'est le cas en Isère. Pour nous, les heures « mairie » doivent être en lien avec les missions premières des AESH.

Réponse : Selon l'IA-DASEN, l'esprit de l'annonce du ministre est bien ce que nous demandons.

Formation

Le ministère a annoncé que, dorénavant, les AESH auraient droit à 60h de formation par an (et non pas seulement pour le premier contrat). Nous avons formulé des demandes quant au contenu :

- Analyse de la pratique : cela aurait existé à une époque avant de s'arrêter. « Ca peut se revoir. »
- AVS et enseignants, comment travailler ensemble ?
- formations pratiques à la manutention d'élèves en situation de handicap physique

L'administration rappelle l'ouverture des formations du plan de formation départemental aux AESH dans le cadre des stages-école.

Nouveau système d'affectation (PIAL)

Il est encore tôt pour se prononcer de manière décisive mais pour l'instant, la nouvelle façon d'affecter les personnes semble, selon l'administration, améliorer le système, elle sera donc reconduite l'année prochaine.

Notre délégation modère cette vision positive en faisant état des nombreux cas d'élèves lésés parce que d'autres au comportement plus perturbateur demandent la présence quasi continue des AESH.

Pour le SNUipp-FSU 07, il sera nécessaire de conduire une évaluation précise de ce dispositif.

ARDECHE / PRIVAS

PRIVAS Les accompagnants d'élèves handicapés veulent une reconnaissance de leur métier



Des représentants des syndicats et des AESH ont été reçus par l'inspection d'académie ce mercredi soir. Photo Le D. / E.C.

Partager cette info

Il y en a environ 500 en Ardèche. Mais les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont loin de correspondre aux besoins. Ce mercredi 6 février, une dizaine d'entre eux, accompagnés de représentants syndicaux, se sont réunis à Privas pour demander une meilleure reconnaissance de leur métier, avant de porter leurs revendications auprès de l'inspection d'académie. « Ce qui nous définit, c'est la précarité et nos bas salaires », regrette Aïcha Khelifi, AESH. Avant d'être titularisé, un accompagnant doit d'abord effectuer six CDD. Avec un temps de travail de 20 à 24 heures par semaine, le revenu d'un AESH avoisine les 700 euros par mois. Aujourd'hui, ils demandent aussi à ce qu'on puisse leur octroyer des temps pleins. « Beaucoup d'AESH ont un autre travail à côté », déplore Cécile Brunon, enseignante et représentante du personnel à la PSU.

« On a un vrai rôle »

« Apprendre à lire, c'est déjà pas évident mais en situation de handicap, c'est encore plus difficile », souligne Aïcha. « On n'est pas seulement posé à côté de l'enfant. On a un vrai rôle. L'enfant est rassuré par notre présence. » Les conditions de travail rebutent bon nombre de postulants et des difficultés de recrutement se font ressentir. Les syndicats regrettent que beaucoup d'enfants n'aient pas d'accompagnement sur des heures qui leur sont pourtant dues. « L'éducation nationale n'aborde pas suffisamment les budgets », explique Cécile Brunon. Leur nombre est un problème. La non-reconnaissance de leur profession, une souffrance. « Qu'on ait une réelle valeur ! On est présent et on sert vraiment à quelque chose », lâche Aïcha Khelifi. Les syndicats, CGT et PSU, demandent une action sur la formation des AESH. La mobilisation pour ces professionnels ne date pas d'hier. Tous espèrent qu'elle puisse enfin porter ses fruits.

Publié le 07/02/2019 à 00:06 | Vu 2451 fois

Vos commentaires

Ils méritent d'être reconnus.
Leur travail d'accompagnement des instituteurs (trices) auprès d'élèves handicapés représente une aide précieuse pour l'enseignant mais surtout pour les enfants et